



Cotisation annuelle réclamée

Par **joegrafik**, le **19/06/2012** à **11:22**

Bonjour, voila mon souci suite a des prélèvements non passés, (problemes financiers) mon assureur me réclame la totalité de mes cotisations annuellesrn800 euros, et vu que les prelevements mensuels passaient pas, evidement impossible de payer cette somme pour moi, apres rétablissement de mes comptes environ 2 mois (et une lettre de huissier) plus tard je propose de régler la somme mais la j'apprends que non seulement je leur dois cette somme mais qu'il ne compte pas m'assurer pour autant et que mon contrat est resilié, en gros je paye 12 mois d'assurance et je suis vraiment assuré sur une période de 3 mois !!! est ce légal ? y a t-il des recours ? d'avance merci

Par **chaber**, le **19/06/2012** à **13:43**

bonjourrnconformément au code des Assurances,rn la Société qui vous garantit a dû vous adresser une LR de mise en demeure suite à votre échéance impayée et exiger le solde des cotisations jusque la date anniversaire.rnrnSi le règlement n'est pas intervenu dans les 40 jours de la date d'envoi le contrat se trouve résilié mais les primes restent dues.rnrnVous n'avez aucun recours et l'assureur peut poursuivre par tout moyen le recouvrement des sommes dues.

Par **joegrafik**, le **19/06/2012** à **14:04**

mercirn'est honteux tout de meme !!!rnils ont tous les droits rnc'est du vol !!! autorisé mais du vol !!!

Par **alterego**, le **21/06/2012** à **13:46**

Je vous invite à vous reporter à l'article L 113-3 du Code des Assurances qui complète le § 1 de l'article L 113-2 édictant l'obligation pour l'assuré de payer la prime, voir <http://www.legifrance.fr> ---> Code des Assurances
La règle qui vous choque et ses sanctions légales ont été instituées par le législateur et non pas par les assureurs qui ne sont pas l'une de la cause des surendettements auxquels vous faites allusion.
Les assureurs ne peuvent nous indemniser qu'avec les primes que nous payons. Ne pas payer sa prime s'est placé hors du groupe solidaire de la mutualité.
Désolé